

60540 - Silver Développement

**Avenant à l'accord de consortium dans le cadre de
l'appel à projets "Territoires d'innovation de grande
ambition"**

CP/2020/047

Service chef de file :

A2 - Délégation à la Transformation et à l'Innovation de l'Action Publique

A220 - Délégation au Développement Social

Résumé :

Le Département du Bas-Rhin participe depuis 2018 à la candidature portée par l'Eurométropole de Strasbourg pour répondre à l'appel à projet «Territoires d'innovation» lancé par le secrétariat général pour l'investissement.

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin a validé cet engagement lors de la Commission Permanente du 28 mai 2018, autorisant le Président à signer l'accord de consortium dans le cadre de cette candidature.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à la Commission Permanente l'avenant à l'accord de consortium signé en mai 2018 qui vise à actualiser le plan de financement inscrit dans le dossier de candidature.

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin a validé lors la Commission Permanente du 28 mai 2018 sa participation à la candidature portée par l'Eurométropole de Strasbourg à l'appel à projets « Territoires d'Innovation » lancé par le Secrétariat général pour l'investissement.

À ce titre, le Département a été co-signataire de l'accord de consortium visant à organiser les relations entre les partenaires afin de porter collectivement le dossier de candidature « Santé en mouvements, une ambition partagée ». Les partenaires signataires sont : l'Agence Régionale de Santé, l'Agence d'innovation régionale Grand E-nov, Docapost, les Hôpitaux universitaires de Strasbourg, l'Institut Hospitalo-Universitaire de chirurgie guidée par l'image, le Pôle de compétitivité France Biovalley, l'Union régionale des professionnels de santé médecins libéraux, l'Université de Strasbourg et la Ville de Strasbourg.

Plusieurs mois de travail intensif conduit par l'équipe projet (constituée des représentants des signataires du consortium) et associant des porteurs de projet privés, associatifs et publics ont permis le dépôt, le 26 avril dernier, d'un dossier de candidature ambitieux pour le développement des territoires.

En s'appuyant sur le potentiel du numérique et des collaborations ouvertes, le projet se fixe pour objectif d'irriguer le plus largement possible les innovations en matière de santé au sein des populations. Un plan de 34 actions a été établi pour :

- avoir un impact significatif sur l'amélioration de la santé des populations grâce aux actions structurantes et innovantes (systématiquement évaluées) et une implication accrue des citoyens ;
- déployer des services adaptables à l'échelle régionale et nationale ;
- promouvoir un modèle de démarche territoriale de santé intégré, selon un modèle économique stable et pérenne ;
- mettre en œuvre un nouveau modèle d'alliances territoriales faisant le lien entre l'écosystème d'innovation et les besoins des territoires, dans une démarche collaborative.

Ce projet s'inscrit sur le long terme et vise à expérimenter dès maintenant une nouvelle approche du système de santé en mettant fortement l'accent sur la prévention.

La présente délibération vise à actualiser le plan de financement initialement prévu. En effet, durant le mois écoulé certaines subventions ont été redéployées afin de mieux répondre aux besoins de l'équipe projet du consortium. De plus, l'Eurométropole de Strasbourg a pu bénéficier de recettes nouvelles de la Région. Ces modifications n'impactent pas les modalités de participation du Département, à savoir une contribution financière apportée par la Conférence des financeurs du Bas-Rhin de 210 000 euros.

Le comité de pilotage du consortium, au sein duquel le Département est représenté par la Vice-présidente en charge de l'autonomie et du silver développement, a validé l'évolution du plan de financement qui fait l'objet de l'avenant joint au présent rapport.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- *approuve les termes du projet d'avenant ci-joint à l'accord de consortium, adopté en Commission Permanente du 28 mai 2018, visant à actualiser le plan de financement initialement prévu dans le cadre de la rédaction du dossier de candidature à la deuxième phase de l'appel à projets Territoires d'Innovation lié au projet "Santé en mouvements, une ambition partagée" ;*
- *autorise son Président à signer l'avenant à l'accord de consortium dans le cadre de la candidature "Santé en mouvements, une ambition partagée" portée par l'Eurométropole de Strasbourg.*

Strasbourg, le 30/01/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY